

PROGRAMME ASSURANCES SEKOIA

GUIDE DE RENOUVELLEMENT



SÉKOIA
ASSURANCES

VOTRE COUVERTURE D'ASSURANCE ARRIVE À ÉCHÉANCE ET VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE POUR VALIDER LES ÉLÉMENTS PROPRES À SON RENOUVELLEMENT?

Voici un **aide-mémoire** qui vous aidera à réviser et à valider les montants des différentes protections d'assurance dont vous avez besoin pour votre OSBL d'habitation.

En tant que gestionnaire d'une OSBL d'habitation, nous vous conseillons de porter attention à ces **6 protections d'assurance** qui sont essentielles pour la mise à jour du renouvellement de votre couverture d'assurance.



1. BÂTIMENT

Vérifiez que la valeur assurée de votre ou vos bâtiment(s) soit suffisante pour sa reconstruction ou sa réparation dans le cas d'une perte partielle ou totale. Notez qu'en cas de dommages, nous nous basons sur la valeur du coût de reconstruction déterminée par un évaluateur agréé.

Nous vous conseillons également de revoir les exclusions spécifiques qui pourraient limiter la couverture, comme les dommages causés par des catastrophes naturelles.

***Votre contrat d'assurance pourrait contenir une règle proportionnelle. Veuillez-vous référer au document ci-joint pour plus d'information.**



2. BIENS

Estimez la valeur totale des biens de tous vos bâtiments (meubles, mobilier de bureau, appareils électroniques, biens des assurés etc.)



3. PERTE DE REVENUS LOCATIFS

Assurez-vous d'avoir pour chaque emplacement, le montant total de son chiffre d'affaires ou de son revenu locatif.



4. RESPONSABILITÉ CIVILE

Assurez-vous que la limite de votre responsabilité civile soit suffisante pour couvrir les dommages en cas de poursuites pour blessures corporelles d'un tiers ou pour dommages matériels causés à autrui sur votre propriété.



5. RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

Assurez-vous d'avoir une protection responsabilité professionnelle comprenant une limite suffisante dans le cas où vous employez du personnel ou offrez des services professionnels. Il est essentiel d'avoir cette protection qui vous couvrira en cas de poursuite liée à votre responsabilité professionnelle (erreurs ou omissions).



6. ADMINISTRATEURS & DIRIGEANTS

Protégez-vous des poursuites intentées contre l'organisation, ses administrateurs et ses dirigeants. La couverture Administrateurs et dirigeants protège contre les pertes issues de poursuites intentées contre ces derniers ou de l'organisation elle-même. Assurez-vous d'avoir une limite suffisante.

Nous vous conseillons de revoir régulièrement vos limites d'assurance afin de vous assurer qu'elles reflètent toujours la valeur réelle de vos besoins. **Il est de votre responsabilité de nous informer de tout changement.**

Résidences pour personnes âgées : Prendre note qu'il y a des montants de couvertures d'assurance à respecter dépendamment du nombre d'unités que comprend votre résidence.

POUR TOUTE QUESTION OU ASSISTANCE

Courriel : sekoia@bflcanada.ca

Téléphone : 1 888 888-1012

BFL CANADA services de risques et assurances inc.

bflcanada.ca |